nées disparaissent, la conception philosophique se précise, une coalition lente s'est faite et, tout d'un coup, voilà que ces forces jadis éparses se réunissent et vont entreprendre un mouvement qui va d'ici peu activer considérablement l'effort de toute une classe qui revendique son droit à l'existence.

Dans le sens que nous comprenons ce mouvement qui prend des proportions colossales, c'est-à-dire aux fins à quoi nous voulons le faire servir, nous qui ne voulons pas rester « neutres » selon une expression consacrée maintenant, nous qui voulons, en un mot, amener l'ensemble du prolétariat à faire ses affaires lui-même et à prendre en mains la gestion administrative des choses, à se préparer aux événements qui surgissent spontanément et à être à même de raisonner et réfuter les actes des pouvoirs établis autrement que par des formules vagues et creuses, mais par des faits et des objections basées sur des événements précis, il nous faut l'élever au-dessus des simples matérialités de l'existence et ne pas le considérer comme une opération commerciale et bénéficiaire pure, mais lui faire jouer un rôle civilisateur en le mêlant le plus intimement à la vie publique du pays.

Les partisans de la neutralité qui nous corment chaque jour aux oreilles que ce qui a fait la force des mouvements coopératifs des pays voisins a été la stricte neutralité dans laquelle ils se sont enfermés, oublient trop facilement les luttes où se sont engagés les coopérateurs anglais, par exemple, dans cette campagne menée par le ministre Chamberlain contre le libre-échangisme pour le protectionnisme. N'était-ce pas là un acte de haute politique au premier chef.

Je ne parle pas de l'action engagée au moment de la guerre du Transvaal, de la contribution morale en faveur de la paix, etc., tous actes qui ne sont autre chose que des actes politiques dans le sens large et philosophique du mot.

Pourquoi les grands organismes anglais se mêlent-ils à ces manifestations extérieures ? C'est parce que l'empiètement forcé d'un système sur un autre système crée obligatoirement des heurts et des chocs inévitables entre deux parties rivales dont les intérêts de classes (*même en Angleterre avec toutes proportions gardées*),sont diamétralement opposés.

Et malgré toutes les ironies, les sarcasmes dont nous abreuvent les adversaires de notre conception, nous estimons plus que jamais que c'est nous qui avons eu raison de suivre cette tactique envers et contre tous ceux qui, placés dans un milieu favorisé par la fortune et bien en place croient que l'humanité peut être heureuse ainsi.

Aussi, forts des encouragements qui nous viennent de tous côtés et fiers des succès que nous enregistrons chaque jour, nous allons accentuer notre propagande, et maintenant que les bonnes volontés se manifestent parce que les résultats commencent à se faire sentir et qu'un état d'esprit nouveau s'institue, nous n'allons point borner notre action à l'éducation de nos seuls coopérateurs, nous allons pénétrer plus intimement dans la famille, nous allons préparer le travail de l'avenir.

On se rappelle le succès toujours répété qu'ont les pupilles du Wooruit de Gand quand ils viennent en France, on sait quel genre d'éducation leur est donné, — je n'insiste pas — c'est cet exemple dont les effets se sont déjà fait sentir par la création de nombreux groupes de pupilles au sein de nos coopératives qu'il va falloir poursuivre et diriger intelligemment, et avec un but déterminé, afin de faire de toute cette jeunesse de futurs continuateurs de notre idée et de notre conception socialiste.

Un comité d'éducation composé de personnes compétentes vient de se former dans le sein de la B. C. S.

La Fédération coopérative de la région parisienne étudie un plan de travail pour les pupilles de cette région.

Chaque coopérative ayant un groupe de pupilles sera appelée à y participer.

Enfin, pour lancer et développer ce programme, la Bourse des coopératives, la Fédération parisienne et l'*Humanité* vont organiser pour décembre prochain une grande fête coopérative avec le concours de tous nos jeunes pupilles sous la direction d'hommes éminents, et, pour que cette fête ait toute son ampleur, nous réserverons dans le programme une conférence sur l'avenir de la Coopération socialiste et de son rôle social dans l'évolution économique et politique des peuples modernes.

On y touchera de près à tous les grands problèmes sociaux qui passionnent les peuples civilisés, on fera des allusions aux événements retentissants qui se sont produits avec une rapidité foudroyante en ce dernier quart de siècle, on examinera les conditions d'existence des nations, l'activité et le développement du progrès de la science et de la raison, on verra tout ce qui reste à faire pour rendre l'humanité plus heureuse, et on s'enquerra des moyens sûrs, pratiques pour y arriver.

Et on concluera avec les Owen, les Fourier, coopérateurs de marque, et non contestés que l'action coopérative est d'essence révolutionnaire puisqu'elle tend non seulement dans le domaine commercial et industriel à prendre la place des puissances capitalistes existantes, mais aussi à relever le moral des individus par des manifestations de la pensée en faveur du droit de la paix et de la solidarité humaine.

En entraînant dans cette voie tous ceux, petits ou grands, qui forment l'ensemble de notre mouvement coopératif, faisons-nous un acte répréhensible ? En instruisant nos petits pupilles dans des idées saines de justice et de raison, en leur faisant comprendre par des manifestations de ce genre ce qu'est la vie, l'existence, le socialisme, avons-nous tort ?

Les partisans de la « neutralité » répondront comme ils voudront, quant à nous, nous continuerons cette bonne besogne pour nous assurer l'avenir.

Et s'il y en a que cela choque de nous voir sortir de nos attributions purement coopératives, je leur répondrai en paraphrasant la phrase d'Alphonse Karr :

« Que messieurs les neutres commencent », car, plus ça va, plus l'on s'aperçoit que tous ceux qui ont intérêt à laisser croupir le prolétariat dans sa misère et dans son ignorance, se servent de l'action coopérative comme d'une arme à double tranchant pour aboutir à leurs fins.

Pourquoi les socialistes ne feraient-ils pas de même pour réaliser leur idéal ?

Xavier GUILLEMIN.

- ECHOS -

L'erreur légère

Faisant allusion à la « grande ombre » de Félix Faure, Me Aubin s'est écrié :

Laissons dormir dans le silence de la mort celui qui fut un grand patriote et qui incarna l'amour pour la patrie...

Disons qu'il incarna surtout l'amour pour les petites femmes et personne n'y contredira.

Lawn-Thémis

Le plus sérieusement du monde on a posé au jury la question suivante :

Ladite dame veuve Edouard Japy était-elle la mère légitime de ladite Japy Jeanne-Marguerite, veuve Steinheil ?

C'était se payer la balle des jurés ; ils se sont offert celle de la Cour en répondant : *Non.*

Anthologie

Il ne faut point tâcher d'amadouer le socialisme ; il faut le combattre.

Ça, c'est de M. André Beaunier et ça a paru dans le *Figaro*.

Hors de France

Un lord contre les Lords. Lord Churchill, prononçant un discours a dit que les vainqueurs dans les prochaines élections généra les seront les libéraux. « Ils devront poursuivre l'œuvre que les lords ont menacée et agir pour que cela ne se reproduise pas. Il faudra interdire aux lords de s'immiscer dans le budget. Les lords ne doivent pas pouvoir imposer la dissolution. Si les lords désirent gaspiller ainsi des millions, cela ne modifiera pas le bill ; la nation doit faire son choix et nous comptons sur la sagesse du peuple pour repousser les attaques contre les libéraux »

Evidemment les lords n'ont pas à s'immiscer dans le budget. Les habitudes constitutionnelles s'y opposent.

Les lords ne doivent pas imposer la dissolution, nous sommes d'accord. Une assemblée aussi aristocratique que celle de la Chambre haute, n'a pas le droit d'imposer la dissolution de citoyens chargés de représenter le peuple dans des conditions certainement regrettables, mais qui cependant sont plus près de la nation que ces nobles qui n'ont voix au chapitre que parce qu'ils sont sortis de la cuisse de Jupiter ou ne doivent leur dignité qu'à la faveur du roi.

Le gaspillage des millions les inquiète peu, et pour cause, espérons, nous aussi, que le peuple repoussera toutes les attaques faites à ses libertés.

Les Anglais, traditionalistes plus qu'aucun peuple du monde, y tiendront la main nous en sommes sûrs. — L. R.

— **L'Union des Républicains et des Socialistes Espagnols.** Au cours d'un meeting tenu dans la soirée, à Madrid, le citoyen Pablo Iglesias, a préconisé l'union des socialistes et des républicains en vue des prochaines élections qui seront, a-t-il dit, un achemin ement vers la révolution.

Iglesias a fait une vive critique de la politique des conservateurs, notamment de celle de M. Maura.

Pauvre Espagne!

L'estampe en couleurs de Léal de Camara, dont nous donnons la réduction, est en vente à la Librairie de l'*Humanité*.

Estampe en couleurs 50×65, sous tube, 3 francs 10 ; franco 3 fr. 45.

« Patrons de Combat »

CE QU'A OSÉ ÉCRIRE le Maître-Verrier de Brardville.

Nous avons signalé ici le singulier état d'esprit, commun à nombre d'employeurs, qui leur fait considérer comme un indice de faiblesse les essais loyaux de négociation que les syndicats ouvriers leur proposent.

Certains ne répondent pas. D'autres raillent. Par leur attitude, ils semblent vouloir contraindre leurs salariés à l'emploi des méthodes violentes.

La *Voix de Verriers* nous apporte une preuve nouvelle de cette mentalité, dangereuse pour qui en est affligé.

Le journal des *Travailleurs du Verre* publie la courte lettre que le maître verrier de Brardville, vient d'adresser à l'un de ses anciens ouvriers, victime des derniers conflits, qui demandait sa réintégration à l'usine.

Lisez et appréciez :

Monsieur,

Ne voulant pas vous priver du plaisir de faire grève, il est préférable pour vous de rester sur le champ d'action et de combattre vaillamment auprès de vos camarades.

Je ne désire pas introduire parmi mon personnel des verriers grévistes qui ne pourraient que donner le mauvais exemple à mes ouvriers.

Salutations.

DELAS.

Nous pensons avoir toujours évité le reproche d'aider à la démagogie. Dans le compte rendu de nos enquêtes à travers la vie ouvrière, nous nous sommes efforcés constamment de faire taire nos émotions et nos colères et de demeurer dans les généralités qui ne permettent aucun détail d'usine, aucun nom. Mais ici, comment cacher son indignation ?

Voici un ouvrier — un père de famille sans doute, nous ne sommes pas encore exactement renseignés sur ce point — qui, à la veille de l'hiver, sollicite l'emploi dont il attend sa subsistance et celle des siens.

On le lui refuse, en ajoutant à la rigueur du refus brutal, la méchanceté d'une raillerie particulièrement cruelle, puisqu'elle prétend le blesser dans l'idéal qu'il s'est donné, dans sa foi de militant, dans sa dignité d'homme libre qui avait pensé pouvoir librement disposer de sa personne. « Ah ! mon gaillard, tu t'es cru en droit de faire la grève ? Nous te dénions, maintenant, celui de travailler pour vivre. Tu « combattais vaillamment auprès de tes camarades ? Eh ! bien, chôme à présent. Et voilà qui t'apprendra que sous le régime de l'asservissement économique, il n'est point de liberté. »

Car c'est là le seul grief que l'on élève contre cet homme pour lui retirer son gagne pain. De faute professionnelle, il n'en est point question. Il a osé faire grève, il a osé revendiquer pour lui et pour ses camarades plus de bien-être et plus de liberté ; il s'est servi de la seule arme « légale » qu'on lui accorde : il faut l'éliminer.

Cette lettre n'est pas seulement la marque d'une rancune qui s'exerce à distance et se conserve en s'aiguisant ; ce n'est pas seulement la preuve d'un manque total de générosité, c'est aussi la manifestation d'une inhabileté insigne.

Cette lettre est un levain de haine. Ceux qui l'ont lue ne l'oublient pas. Vous irez, à certains jours, leur parler de « modération », de « calme » et de « courtoisie ». Ils vous la jetteront à la figure.

C'est d'une rare maladresse, c'est d'une folle imprudence que de mettre la haine au cœur des hommes qui n'ont plus rien à perdre, puisque vous refusez insolemment d'utiliser le seul bien dont ils disposent : la force de leurs bras.

L.-M. BONNEFF.

Un camarade verrier du Nord nous écrit, après lecture de notre article sur la suppression du travail de nuit dans les verreries, pour nous signaler que le *four à bassin*, à fonte continue, est adopté généralement dans les *fours à bouteilles* comme dans les *fours à vitres* et que la *gobletterie* seule continue à faire usage du *four à pots*, en raison des nombreuses variétés de verre qu'utilise cette branche d'industrie. Les méthodes préconisées par le Syndicat de la Maldrague et les conclusions qu'il présente s'appliquent donc également à la verrerie à bouteilles. C'est le rapport de ce syndicat, ainsi que le travail des verriers de Rive-de-Gier, qui devront servir de base à la discussion, si toutefois MM. les maîtres-verriers acceptent la discussion.

L'épître du maître de Brardville ne laisse guère espérer l'entente !

Les Téléphonistes réclament le Repos Hebdomadaire

Avoir la tête emprisonnée dans un casque sept ou huit heures par jour, vivre dans le trépidement des sonneries électriques et des appels, pas toujours polis, des abonnés, mériterait bien — n'est-ce pas ? — vingt-quatre heures de repos par semaine.

Nos téléphonistes ne les ont pas. Quel est leur service ? Un jour, de sept heures du matin à midi et de sept heures à dix heures du soir ; le lendemain, de midi à sept heures et demie ; un jour sur quatre — leurs cinq heures de travail du matin accomplies, on les dispense de revenir le soir. Ce maigre délassement leur sert de repos hebdomadaire.

Et pas toujours, encore. Pour un retard de quelques minutes répété trois fois, on leur impose deux heures supplémentaires. C'est une admirable façon d'économiser le personnel.

Un dimanche sur quatre, les employées du téléphone sont libres. *Un jour de congé par mois !* Les potaches sont plus heureux.

Comment voulez-vous, après cela, que le service téléphonique fonctionne bien !

Avant de changer le matériel, d'installer de nouveaux multiples, l'administration devrait donner à ses employées un repos convenable.

Laissez nos téléphonistes prendre l'air un jour par semaine ; donnez-leur le temps de détendre leurs nerfs irrités par un travail intensif, et tout ira mieux pour les abonnés et pour elles : celles-ci donneront la communication à ceux-là de meilleure grâce ; et ceux-là deviendront d'une galanterie exquise envers celles-ci. — R.

Pour les Accidentés du Travail

CONTRE LES COMPAGNIES CONTRE LES MEDECINS MARRONS

Le Syndicat de médecine sociale, composé de médecins et des membres des professions s'occupant de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs, s'est réuni le dimanche 14 novembre, boulevard Bonne-Nouvelle, 31. Assistaient à la séance les délégués des sections de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Le Hâvre, Rouen et Lille. Au cours de la séance, il a été décidé de poursuivre la campagne pour la suppression des assureurs et la défense des médecins qui soignent les blessés du travail contre les médecins provocateurs agissant au nom de la classe patronale.

L'assemblée a protesté contre le recrutement des directeurs de Compagnies d'assurances parmi les membres du Parlement et les fonctionnaires du ministère du Travail.

L'assemblée générale a décidé également d'attirer l'attention du ministre du Travail sur la réorganisation de la direction de l'Assurance et de la Prévoyance sociales au ministère du Travail. Le citoyen Colly, conseiller général de la Seine et conseiller municipal de Paris, a formellement promis de demander à bref délai que le Conseil municipal de Paris attire l'attention du garde des sceaux sur la légèreté avec laquelle les parquets ouvrent des instructions sur les plaintes les moins fondées des assureurs contre les médecins indépendants qui osent soigner les blessés du travail sans l'autorisation des patrons et cela dans le but d'intimider ces médecins et de rendre illusoire le droit du blessé au libre choix de son médecin ; 2° d'intervenir le directeur de l'Assistance publique pour lui signaler les dangers qu'il y a pour les blessés du travail à recevoir des certificats des chirurgiens des hôpitaux qui sont, de par ailleurs, des médecins de Compagnies d'assurances et de lui demander qu'à l'exemple de M. le Président Ditte qui a mis les experts des tribunaux en demeure de choisir entre leurs fonctions d'experts et leurs fonctions de médecins de Compagnies d'assurances, il mette lui aussi les chirurgiens des hôpitaux en demeure de choisir entre ces fonctions et celles de chirurgiens des dispensaires des Compagnies d'assurances.

Comité de Défense des Victimes Espagnoles

Le Comité de Défense des Victimes de la répression espagnole s'est réuni hier, à huit heures et demie, dans une des salles du Globe, 8, boulevard de Strasbourg.

Une cinquantaine de membres étaient présents, sous la présidence de Jean Colly, conseiller municipal, président du comité, assisté de Stakelberg, vice-président, et Charles Albert, secrétaire. G. Yvetot, de la Confédération Générale du Travail, s'était fait excuser

Après quelques mots de Colly pour remercier de l'avoir appelé à la présidence du bureau, Charles Albert lit une lettre de C.-A Laisant, dans laquelle celui-ci renouvelle en son nom et celui de Naquet l'assurance qu'ils sont restés de tout cœur avec le Comité, seul leur grand âge les empêchant de continuer à occuper leur place dans le bureau.

Les camarades espagnols présents, entre autres Mario Antonio, fournissent quelques détails sur la situation en Espagne.

Le citoyen Dejeante vient annoncer le résultat de l'interpellation qu'il vient de soutenir à la Chambre conjointement avec Rouanet sur les agissements de la police espagnole à Paris et à Perpignan.

Le Comité prend acte que M. Briand, s'il lui est impossible d'empêcher les menées odieuses des policiers espagnols, déclare avoir donné des ordres pour que la police française n'intervienne en rien dans cette besogne.

Après quoi s'engage une discussion sur le terrain où doit porter maintenant la campagne d'agitation entreprise par le Comité.

Après avoir entendu Colly, Almereyda, Fribourg, Charles Albert, Quillard, Pernet, Tissier, on se met d'accord pour affirmer qu'il faut avant tout par des affiches, des meetings et tous autres moyens, protester contre les nombreuses condamnations prononcées sous le ministère Moret, réclamer l'amnistie pour les Espagnols condamnés à mort ou à la prison et la libération immédiate des autres détenus.

Il y a lieu de répondre aussi, par divers moyens que l'on examine, aux placards diffamatoires et orduriers que réactionnaires et cléricaux apposent depuis quelques jours sur les murs de Paris et de quelques autres villes.

Une notable partie des revenus du comité étant absorbée par les secours journellement distribués aux réfugiés ou envoyés en Espagne, le comité décide de faire dans tous les milieux sympathiques à la campagne entreprise, un énergique appel de fonds.

Il décide en outre de s'entendre, pour la répartition des secours, avec les organisations espagnoles qui, telles que le Parti socialiste ont reçu des sommes à cet effet.

Après avoir encore énergiquement affirmé qu'il y a lieu de continuer l'agitation par tous les moyens et donné pour cela plein pouvoir au bureau, le Comité se sépare.

Pour le Comité : Charles Albert,
15, rue du Parc Montsouris.

Les Travailleurs de l'Ouest-Etat

Le Mans, 14 novembre. — (*De notre correspondant partic.*) — La conférence de samedi était présidée par le camarade Bidgarret. Quinze cents camarades étaient présents.

Odinot rappelle le rôle des syndicats dans le rachat de l'Ouest, énumère les réformes obtenues, entre autres l'échelle des traitements. D'autres viendront si les travailleurs en veston et en bourgeron s'unissent dans le syndicat national.

Guérard montre l'utilité du syndicalisme. Il regrette qu'il n'y ait que 900.000 syndiqués seulement sur 11 millions de travailleurs. La cause du faible recrutement syndical c'est l'indifférence et les dissensions intestines des syndicats. Parlant des reproches formulés contre lui par les révolutionnaires, il déclare qu'il n'a jamais promis aux postiers qu'une grève des cheminots suivrait leur mouvement, mais qu'il l'a considérée comme une possibilité si le referendum la décidait.

Sur la question de la Loterie de l'Orphelinat, il affirme qu'il est couvert par le Conseil qui décida la vente de trois millions de billets et qu'il était impossible d'agir autrement qu'on a agi.

Des adversaires haineux et de mauvaise foi ont pu, seuls, reprocher à un vieux militant comme lui l'attitude qu'il a prise dans cette malheureuse entreprise.

La salle fait à Guérard une ovation enthousiaste.

Bidamant déclare qu'il n'a jamais accusé Guérard de malhonnêteté, mais de maladresse. Il reconnaît que la situation est difficile, il regrette que les camarades n'aient pu acheter les billets restants et verser des lots à l'Orphelinat. Il reproche à Guérard ses relations ministérielles. Il traite également Niel de syndicaliste gouvernemental.

Guérard répond qu'il a conscience d'avoir rempli son devoir et qu'il attend une résolution de confiance. Un congrès extraordinaire, ajoute-t-il, jugera les questions de personnes et fera cesser toutes les campagnes perfides et déplorables.

La salle applaudit.

Niel s'étonne que l'on ait mêlé son nom à la discussion. Il n'est pas syndicaliste gouvernemental. Il ne connaît pas les ministres. Il est réformiste, voilà tout.

Niel souhaite aux travailleurs de le devenir aussi, car les réformes conduisent à la Révolution.

L'orateur est applaudi.

Un ordre du jour de confiance est voté à Guérard et à Niel. Il réprouve les manœuvres de division. Cet ordre du jour a été voté presque à l'unanimité :

Le Congrès continue aujourd'hui. On renvoie aux commissions toutes les questions qui n'ont pas été traitées.

L'assemblée a adopté l'ordre du jour suivant :

Le Congrès, considérant qu'en laissant planer des incertitudes sur la question de l'échelle des traitements, l'administraton n'a pas mis en pratique le système de la collaboration qui prévaut devant l'opinion publique et le Parlement, ladite échelle de traitements ne peut donner satisfaction au personnel que si elle comporte un traitement de début à 1.200 francs et un avancement de classe de 100 francs ; que d'autre part le Parlement et le gouvernement affirmeront qu'ils n'ont pas l'intention de limiter les dépenses nécessaires ;

Estime qu'il ne peut exister de questions plus urgentes et plus pressantes ;

Invite tous les députés à intervenir dans la discussion quand les crédits supplémentaires seront demandés incessamment aux Chambres ; insiste énergiquement pour que les Chambres tiennent compte des desiderata si modérés et si légitimes du Congrès.

La séance est levée au cri de : « Vive le Syndicat national ! » — HEUZÉ.

DANS LE TEXTILE

A LILLE

La lutte de nos camarades tisseurs de toile de Lille, Halluin, Hollesmmes, Quesnoy-sur-Deule, englobant plus de 5.000 tisseurs continue toujours. Il y a eu quatre semaines le 11 novembre qu'ils sont sortis des tissages.

Ils luttent contre des employeurs qui, pour que le principe soit sauf, ne reculeront pas devant l'affamement de milliers de familles. En ce faisant, ils croient éluder le contrat collectif dont ils ne veulent entendre parler à aucun prix, bien qu'individuellement, chacun des membres du syndicat patronal n'hésite pas à entamer la conversation avec les membres de la commission intersyndicale qu'ils veulent officiellement ignorer.

Ils suivent la tactique suggérée par les Tourou, les Isaac et les Guérin, à « l'Union » des syndicats patronaux de l'industrie textile.

Ce dernier, dans une réunion intime, qui eut lieu récemment, tenait ce langage à ses collègues : « Messieurs, ne discutez jamais, jamais, avec les syndicats ouvriers, dussiez-vous y laisser de vos plumes, des millions !... Songez à vos fils !... »

Ce bon M. Guérin est un des inspirateurs de « l'Union des syndicats patronaux de l'industrie textile », qui tout en parlant comme il le fit, ne dédaigne pas les dividendes.

Entre autres usines, il dirige celle de Rollepot, à Frévent (Pas-de-Calais), et voici ci-dessous un des bilans de la société dont il est gérant ; ces chiffres sont éloquents :

En 1900, les actions étaient de 500 fr. ; le dividende de 50 fr. Les gérants ont pour eux, au nombre de trois, 1,200 actions. Chaque action ayant donné un dividende de 50 fr., cela leur fit donc : 60,000 fr. ; de plus, comme indemnité de gérants, ils ont chacun 20,000 annuellement, ce qui fait encore 60,000 francs.

Dans la répartition des bénéfices, 50 % sont attribués à la gérance et de ce fait, les gérants ont touché ensemble : 360,567 fr. 09.

Total des sommes touchées en 1900 par les trois gérants : 480,567 fr. 09.

En 1901, le dividende par action était de 46 francs, chacun d'eux a touché 138,929 fr. 03.

Année	Dividende	Touché par chacun d'eux
En 1902.....	35 francs	81,856 36
En 1903.....	40 »	108,047 53
En 1904.....	40 »	108,022 85
En 1905.....	38 »	97,368 52

C'est cette raison sociale qui lançait à la population de Frévent et de l'arrondissement, un factum par lequel elle déclarait qu'elle avait atteint la limite des concessions qu'elle pouvait faire aux grévistes, qui, pour des travaux répugnants et malsains entre tous ceux connus dans l'industrie textile, s'exténuent dans le bagne de Rollepot à conduire le double des métiers que conduisent les ouvriers de Lille, Armentières, Houplines et ceux de partout ailleurs et ils ne gagnent pour cela que des salaires de 1 50 à 2 45 par jour, c'est-à-dire de 15 à 30 % en dessous du prix payé dans les localités précitées.

Nous savons de source pure, que depuis quatre ans, ces quatre dernières années, M. Guérin a réalisé un gain de 650.000 francs !...

Pendant que certains de ses collègues, bonnes poires, se privent de bénéfices, luttant contre l'unification des tarifs qu'ils auraient plutôt intérêt à voir triompher, M. Guérin arrondit sa bourse. C'est une des joyeusetés, s'il en est, parmi les tristesses de la grève. Espérons que le sens commun leur reviendra à temps et qu'ils ne feront pas durer une grève dont la défaite se retournerait fatalement contre eux,

Les ouvriers sont sublimes dans leur calme fermeté. Qu'on ne les pousse pas au pires extrémités.

LES TISSEURS DU CAMBRESIS

Les tisseurs du Cambresis qui s'étaient mis en grève, pour faire augmenter les prix des articles prévus par le tarif unifié qui arrivait à échéance au 15 septembre et faire tarifer certains autres qui jusqu'ici n'y figuraient pas, sont redescendus dans leurs caves.

Pour n'avoir pas été assez vigilants, pour n'avoir pas su conserver l'homogénéité qui leur a valu les premières victoires, pour n'avoir pas compris que des cotisations de 0 fr. 25 et 0 fr. 35 par mois sont insuffisantes, ils ont été vaincus.

Le contrat ancien et échu va forcément faire encore la loi pour des années, ou tout au moins pour jusqu'au jour où, assez forts, ils le dénonceront en même temps que la roublardise des patrons. Jusque-là, qu'ils fassent le profit de la leçon qui se dégage de cette grève de neuf jours pour les uns et de 15 jours pour les autres.

A l'avenir, qu'ils ne se divisent pas en *rouges* et en *jaunes*, et la victoire sera leur !

V. R.

AVIS A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés dont l'échéance expire le 15 novembre, de nous faire parvenir le montant du renouvellement, afin d'éviter un retard dans la réception du journal.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une bande et de 50 centimes.

FEUILLETON DU 15 NOVEMBRE 1909

15

Martyre de Mère

PAR

Jean ROCHON

PREMIERE PARTIE

IX

Le fond d'une conscience

— SUITE —

Huit jours s'étaient écoulés depuis sa dernière rencontre avec Lucien.

Que s'était-il passé ?

Maintenant qu'il avait promis à M. Jaudin de lui ramener l'enfant, n'allait-il plus pouvoir le retrouver ?

Felodias dormit mal.

A huit heures du matin, il était à Saint-Mandé et se mettait en devoir d'explorer le Bois, quand il croisa, sur la chaussée de l'étang, deux hommes qui le saluèrent ironiquement.

— Bonjour, Felodias.

Il se retourna et reconnut deux vieux limiers de la Préfecture.

— Qu'est-ce que tu flaires par ici ?

Felodias joua de ruse.

— Je vais à Charenton...

— A la recherche de la lune ?

— Oui, pour le compte d'un marl qui l'a perdue en plein midi.

— Cré veinard !

— Et vous ?

— Nous, on s'ballade...

— Bonne chance !

— Au revoir.

Sur une énergique poignée de main, Felodias prit congé de ses deux interlocuteurs et reprit son chemin.

A la Demi-Lune, nouvelle rencontre de deux limiers, qu'il esquiva à temps.

— Ça y est ! dit mentalement Felodias, le Bois sent aujourd'hui une odeur de Préfecture... Je gagerais qu'une rafle se prépare... Il s'agit de presser le pas et d'empêcher que Lucien soit pris dans le filet...

Quatre heures durant il explora, fouilla le Bois en tous sens, du lac des Minimes au lac Daumesnil, et du cimetière de Charenton au fort de Vincennes.

Peine perdue : Lucien resta introuvable, et les transes de Felodias s'aggravèrent.

Las, exténué, mourant de faim, il déjeuna sommairement dans un restaurant de la Grande-Rue de Saint-Mandé, et il s'apprêtait à recommencer ses pérégrinations quand, en passant devant le poste de police, débouchèrent soudain à sa vue deux groupes composés d'une dizaine de gardiens de la paix et de douze agents en bourgeois.

Felodias l'avait pressenti : la rafle allait s'opérer.

En désespoir de cause, il suivit à distance les groupes d'agents...

Si une seule chance s'offrait pour sauver Lucien, il la tenterait.

X

Un maître chanteur

Planche-à-Pain et ses acolytes, depuis le cambriolage de la villa du comte de Praslonge, n'étaient pas restés inactifs.

Le succès de l'entreprise les avait grisés.

Après avoir écoulé chez différents brocanteurs du quartier de la Roquette le produit de leurs vols, et s'être partagé consciencieusement le gain, ils avaient songé à de nouvelles combinaisons.

La visite intempestive de Felodias dans leur masure des fortifs avait décidé l'Albinos et sa maîtresse à changer de domicile ; ils avaient pris possession d'une sorte de « cabane-à-lapins » dans les terrains vagues qui s'étendent entre Vincennes et Montreuil.

Le matin même de leur emménagement, Planche-à-Pain et Tintin, opéraient un coup hardi à Saint-Mandé même.

Vêtus de neuf, coiffés de chapeaux de feutre mou « dernière création », les pieds dans d'élégants souliers découverts au cuir jaune, ils se présentèrent chez la concierge d'un vaste immeuble bâti à l'angle d'une avenue et de la chaussée de l'Etang.

Le rez-de-chaussée de l'immeuble était à louer.

C'était un vaste appartement qui avait son entrée particulière et son jardin.

— Vous avez un appartement à louer ? interrogea Planche-à-Pain, avec l'air hautain d'un gentilhomme.

— Oui, dit la concierge, une jeune femme pâlote et anémiée qui relevait de couches.

— Voulez-vous nous le montrer ?

— Très volontiers...

Elle m'avait égaré son trousseau de clés. Elle le chercha trois minutes en demandant pardon à ces Messieurs de les faire attendre.

Ces Messieurs, en excusant la concierge, inspectaient la loge tout à leur aise.

Enfin le trousseau de clefs fut retrouvé derrière un buffet délabré.

— C'est bien ennuyeux d'être seule, crut devoir expliquer la concierge... Chaque fois que je m'absente de la loge pour monter les lettres aux locataires, ou pour montrer un appartement comme en ce moment-ci, je suis forcée de fermer ma porte, rapport aux mauvaises gens qui pourraient s'introduire chez moi... Mon mari travaille dans une distillerie de la rue de l'Epinette.

— Il y a des mauvaises gens partout, émit sentencieusement Planche-à-Pain.

— Surtout ici... C'est le Bois qui nous attire toute cette vermine.

Ils pénétrèrent dans l'appartement vide qui comportait cinq grandes pièces, une cuisine et deux cabinets de toilette...

— C'est peut-être trop vaste pour vous ? demanda la concierge.

— Non pas, dit Planche-à-Pain. Ma femme va rentrer de la campagne d'ici une huitaine avec nos quatre enfants.. Vous comprenez qu'il faut de l'air et de l'espace à cette jeunesse...

Puis, désignant Tintin :

— C'est mon cousin... Il fait ses études à la Faculté de Médecine... Il a besoin d'un cabinet de travail et d'une chambre à coucher.

— Evidemment, nasilla Tintin.

— Quel est le prix de location ?

— Douze cents francs.

— Bigre !... Enfin, nous tâcherons de nous entendre... Mais, sapristi ! je ne vois pas beaucoup de cabinets de débarras dans votre immeuble... C'est très utile, vous savez, les cabinets de débarras.

— Ce n'est pas ce qui manque.

Seulement, le papier de tenture cache les pertes... C'est plus propre, n'est-ce pas ?

Et, introduisant une clé dans la serrure d'une porte, au fond d'un large couloir qui formait antichambre :

— Voyez comme...

Elle n'eut pas le temps de continuer.

Planche-à-Pain venait de l'empoigner au cou et de la renverser.

Tintin lui passa un bâillon qu'il noua solidement derrière la tête.

Cela avait duré vingt secondes. Nul bruit, pas de lutte...

En se sentant appréhendée, la malheureuse concierge s'était de suite évanouie de terreur.

Planche-à-Pain prit rapidement son trousseau de clés, et les deux malfaiteurs pénétrèrent dans la loge.

— Par ici, murmura Planche-à-Pain, en se dirigeant droit vers l'armoire qui, par surcroît de bonheur pour eux, n'était pas fermée à clé.

Rapidement, ils fouillèrent dans le meuble.

Tintin s'acharnait aux tiroirs.

— S'pèce de paquet ! grommela Planche-à-Pain... C'est toujours sous le linge que ça se trouve les fafiots.

L'expérience du bandit lui donna raison.

Sous une pile de draps, il trouva cinq billets de cent francs et quatre pièces d'or de vingt francs.

Le temps de les engloutir dans la poche de son paletot, de jeter la clé sur un guéridon, de refermer l'armoire, et Planche-à-Pain dit simplement :

— Hop !

Les deux bandits sortirent tranquillement, sans se hâter, de la maison et s'enfoncèrent sous bois.

Deux heures après, un locataire, puis deux, puis trois, inquiets de ne pas voir la concierge dans sa loge, se mirent à sa recherche et la trouvèrent dan un cabinet de débarras de l'appartement à louer.

Elle n'était pas encore revenue de sa syncope. On lui retira en hâte le bâillon.

Un médecin appelé jugea son état très grave...

Ce crime venant s'ajouter au cambriolage de la villa du comte de Praslonge et à plusieurs autres antérieurs, la police avait décidé une battue générale.

L'opinion de M. le commissaire de Vincennes était, en effet, que la bande qui terrorisait sa circonscription devait avoir son repaire central dans le Bois.

Et la rafle avait lieu...

Espacés d'une cinquantaine de mètres, agents en civil et en uniforme s'avançaient subrepticement à travers bois, cueillant indifféremment au passage tout ce qui leur tombait sous la main.

Par cette fin de saison, la cueillette fut bonne : vagabonds, pierreuses, vieux cheveaux de retour de la correctionnelle, joueurs de bonneteau, jeunes apprentis en école buissonnière, arrivèrent successivement au poste de Vincennes où le commissaire procédait rapidement à un interrogatoire sommaire qui décidait du relâchement immédiat ou de l'envoi au Dépôt.

On arrêta un marquis authentique connu sous le sobriquet de « Vieux Lézard » qui, de déchéance en déchéance, était tombé dans la bohème crapuleuse des déclassés.

On arrêta un ancien déserteur de l'armée allemande qui ne fit aucune difficulté d'avouer qu'il venait de déserter également de la légion étrangère.

On arrêta un ancien commerçant très connu, que la passion des courses avait poussé à s'enfuir en laissant un passif de quatre cent mille francs.

On arrêta au total trente-sept personnes, mais Planche-à-Pain et sa bande ne figuraient pas dans ce chiffre.

La presse s'était emparée de leur dernier exploit.

Chaque jour s'étalaient dans les journaux, sous ce titre sensationnel : « *Une concierge bâillonnée* », de nouveaux détails sur ce coup de main audacieux.

(*A suivre.*)

Source gallicalabs.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France